

Charte qualité des temps d'accueil collectif des Relais Petite Enfance

LES OBJECTIFS

- ▶ Rompre l'isolement des assistantes maternelles.
- ▶ Rencontrer / échanger avec d'autres professionnel(le)s.
- ▶ S'enrichir des pratiques des autres.
- ▶ Pour l'enfant, offrir un lieu de sociabilisation.
 - ▶ Découvrir, expérimenter.

LES VALEURS

- ▶ Être dans le plaisir, la découverte et le partage.
- ▶ Participer activement aux propositions.
- ▶ Faire preuve de tolérance, dans le respect de chacun.
- ▶ Ne pas juger ou critiquer un enfant ou sa famille.

LA POSTURE PROFESSIONNELLE

- ▶ Faire preuve de discrétion professionnelle.
 - ▶ Utiliser un langage adapté.
- ▶ Rester disponible pour l'enfant.
- ▶ Se mettre à sa hauteur, le prévenir de nos actions.
- ▶ Assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant.

L'ENFANT

- ▶ Respecter le rythme de chaque enfant.
- ▶ Le laisser choisir : expérimenter, observer, ne rien faire.
- ▶ L'accompagner dans ses découvertes.
- ▶ L'encourager, le valoriser.
- ▶ Être à l'écoute de ses émotions.

L'ANIMATRICE

- ▶ Garante du cadre et du bon déroulement des séances.
- ▶ À l'écoute des besoins des assistantes maternelles.
- ▶ Rôle d'accompagnement et de soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles.
- ▶ Peut partager son regard sur le développement de l'enfant.

LE FONCTIONNEMENT

- ▶ Participation sur inscription.
- ▶ Prévoir les effets nécessaires au confort de l'enfant.
- ▶ Chaque enfant reste sous la responsabilité de son assistante maternelle.
- ▶ En cas de maladie, la participation sera reportée afin de préserver le confort de l'enfant et limiter le risque de contagion.

